RCS : LISIEUX
Code greffe : 1407

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00111
Numéro SIREN : 444 329 734
Nom ou dénomination : ALDI MARCHE HONFLEUR

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2020 sous le numéro de dépôt 1426

COFFRA

ALDI MARCHE HONFLEUR S.A.R.L.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



COFFRA SAS
155, Boulevard Haussmann
75008 Paris
France
T +33 (0) 1 43 59 33 88
F +33 (0) 1 45 63 93 59
E info@coffra.fr

www.coffra.fr

COFFRA

Paris, le 29 mai 2020

A l'Associé unique

ALDI MARCHE HONFLEUR
Société à responsabilité limitée
Honfleur

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE HONFLEUR S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Gérant le 29 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris
SAS au capital de 100 000 €
R.C.S. 334 591 724 – SIRET 334 591 724 00029 – T.V.A. FR 75 334 591 724

MOORE
An independent member firm of Moore Global Network Limited

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant arrêté le 29 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par

Andreas Johst
Associé

Yann Goineau
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	97 789	54 411	43 378	8 487
Fonds commercial	7 077 901	675 405	6 402 497	6 402 497
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***7 175 690***	***729 816***	***6 445 874***	***6 410 984***
Terrains				
Constructions	9 539 391	5 038 697	4 500 694	4 319 904
Installations techniques, matériel	6 878 760	4 831 465	2 047 295	1 478 339
Autres immobilisations corporelles	27 161 822	15 328 667	11 833 155	7 634 618
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***43 579 973***	***25 198 829***	***18 381 144***	***13 432 861***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	191 478		191 478	207 486
TOTAL immobilisations financières	***191 478***		***191 478***	***207 486***
Total Actif Immobilisé (II)	***50 947 141***	***25 928 645***	***25 018 496***	***20 051 331***
Matières premières, approvisionnements	422 972		422 972	318 466
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	16 214 196		16 214 196	16 580 519
TOTAL Stock	***16 637 168***		***16 637 168***	***16 898 985***
Avances et acomptes versés sur commandes	750		750	5 550
Clients et comptes rattachés	231 546	23 961	207 584	353 308
Autres créances	4 828 087		4 828 087	7 169 652
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***5 059 633***	***23 961***	***5 035 672***	***7 522 959***
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	633 487		633 487	440 798
TOTAL Disponibilités	***633 487***		***633 487***	***440 798***
Charges constatées d'avance	713 113		713 113	722 114
TOTAL Actif circulant (III)	***23 044 150***	***23 961***	***23 020 189***	***25 590 406***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	***73 991 291***	***25 952 607***	***48 038 685***	***45 641 737***

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :17 000 000,00)	17 000 000	17 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-491 165	-19 804
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-7 687 759**	**-6 471 362**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	168 881	104 862
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***8 989 957***	***10 613 697***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	431 579	210 613
Provisions pour charges	1 382 016	1 382 016
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	***1 813 595***	***1 592 629***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	937 596	4 642 307
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	***937 596***	***4 642 307***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 797 722	22 204 174
Dettes fiscales et sociales	6 225 307	6 472 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	289 401	92 739
Autres dettes	4 985 107	21 894
TOTAL Dettes d'exploitation	***36 297 536***	***28 793 105***
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	***37 235 133***	***33 435 412***
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	***48 038 685***	***45 641 737***

Compte de résultat

Compte de résultat			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			249 247 660		249 247 660	235 624 834
Production vendue biens			97 580		97 580	162 346
Production vendue services			359 170		359 170	319 488
Chiffres d'affaires nets			***249 704 410***		***249 704 410***	***236 106 667***
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					552 450	573 282
Autres produits					642 190	530 235
Total des produits d'exploitation (I)					***250 899 050***	***237 210 184***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					189 238 107	181 164 725
Variation de stock (marchandises)					440 996	-1 026 826
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					839 846	848 152
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-104 506	-94 073
Autres achats et charges externes					33 266 490	30 064 513
Impôts, taxes et versements assimilés					2 599 966	2 596 199
Salaires et traitements					19 224 993	18 671 766
Charges sociales					5 882 177	5 692 601
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations**	Dotations aux amortissements			3 474 284	2 670 647
		Dotations aux provisions				47 317
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					92 849
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				426 575	186 019
Autres charges					3 120 494	2 409 013
Total des charges d'exploitation (II)					***258 409 422***	***243 322 899***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**-7 510 373**	**-6 112 715**
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)				
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés					42 438	43 935
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					***42 438***	***43 935***
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées					2 471	346
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					***2 471***	***346***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					**39 966**	**43 590**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					**-7 470 406**	**-6 069 125**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	170 367	552 879
Produits exceptionnels sur opérations en capital	85 066	138 163
Reprises sur provisions et transferts de charges	122 725	208 007
Total des produits exceptionnels (VII)	***378 158***	***899 049***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 348	66 648
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		22 700
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	592 163	1 211 938
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***595 510***	***1 301 286***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-217 353**	**-402 236**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***251 319 645***	***238 153 169***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***259 007 404***	***244 624 530***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**-7 687 759**	**-6 471 362**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 1/8

ALDI MARCHE HONFLEUR SARL
RUE JACQUES CARTIER
BP 20061
14 602 HONFLEUR CEDEX

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019 et ont été arrêtés par le gérant de la société le 29 mai 2020.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 527 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHE HONFLEUR SARL n'a pas ouvert ni fermé de magasins, pour un total de 72 magasins exploités au 31 décembre 2019. En outre :

- Un magasin a fait l'objet d'un transfert ;

Suite aux décisions de l'associé unique, nous avons procédé à une augmentation de capital de 6 000 000 euros, par création de 30 000 parts sociales nouvelles de 200 euros de nominale chacune, suivi d'une diminution de 6 000 000 euros.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

L'épidémie de COVID 19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale. Cette crise a conduit les autorités françaises à déclarer l'état d'urgence sanitaire en mars 2020, afin de limiter la propagation de l'épidémie. Cet état d'urgence sanitaire s'est notamment traduit par la mise en place d'un confinement généralisé, qui a débuté le 17 mars 2020 pour prendre fin le 11 mai 2020.

Dans ce contexte, la société a malgré tout pu maintenir son activité, puisque les supermarchés ont été autorisés à poursuivre leur exploitation durant le confinement.
Ainsi, les magasins sont restés ouverts pendant cette période. Dès mi-mars, les dispositifs de sécurisation des espaces de travail et des surfaces de vente ont été mis en place et ont permis d'accueillir nos clients et nos salariés dans les meilleures conditions possibles. Plusieurs phases se sont succédées, compte tenu de l'évolution des mesures de confinement et de déconfinement annoncées par la gouvernement.
Au regard du caractère non prévisible de l'évolution du COVID au cours des prochains mois, l'impact sur les comptes 2020 est encore difficile à appréhender. Néanmoins, les dispositifs de sécurisation mis en place ont engendré des coûts supplémentaires non prévus.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et aux dispositions du Code de Commerce relatives à l'établissement des comptes annuels (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	**Durée (ans)**
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.
Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.).Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixées de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 6 402 496.56 euros, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	**Dépré. K€**	**VNC K€**
Droit au bail	75		75
Fonds de commerce acquis			
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	7003	675	6327
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC			
Total	**7078**	**675**	**6402**

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	**31 décembre N-1 K€**
Marchandises	16 214	16 655
Combustible	169	120
Emballages	123	116
Fournitures consommables	131	82
Total	**16 637**	**16 974**

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers magasins	504
Autres	209
Total	**713**

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	47
Fournisseurs – avoirs à recevoir	2 420
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	33
Divers – produits à recevoir	2
Total	**2 502**

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de 17 000 000 euros, est composé de 85 000 parts d'une valeur nominale de 200 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	**10 613**
Variation des provisions réglementées	64
Dividendes versés	
Augmentation / réduction du capital social	6 000
Résultat de l'exercice	-/- 7 688
Capitaux propres au 31 décembre N	**8 989**

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 234 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 212 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 22 K€.

Les impôts différés d'un montant total de 1 382 016 euros sont issus d'apports partiels d'actifs intervenus le 01er avril 2005 et le 01er février 2007.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	
Factures non parvenues	5 593
Personnel – charges à payer	1 950
Organismes sociaux – charges à payer	629
Etat – charges à payer	2 488
Clients – avoirs à établir	3
Divers – charges à payer	32
Total	**10 695**

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	249 248	235 625
Refacturations diverses - biens	98	162
Refacturations diverses - services	359	319
Total	**249 704**	**236 107**

3.2 Résultat financier

	K€
Produits financiers	**42**
Escomptes reçus	42
Produits d'intérêts financiers	0
Autres produits financiers	
Charges financières	**- 2**
Charges d'intérêts financiers	- 2
Autres charges financières	
Résultat financier	**40**

3.3 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	**378**
Sur opération de gestion	170
Reprises sur amortissements dérogatoires	3
Autres reprises de provisions et dépréciations exceptionnelles	119
Produits de cessions d'immobilisations	54
Produits exceptionnels divers	31
Charges exceptionnelles	**-596**
Sur opération de gestion	-3
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-272
Dotations aux amortissements dérogatoires	-68
Autres dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	-253
Charges exceptionnelles diverses	
Résultat exceptionnel	**-217**

3.4 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.4.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant

3.4.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	**IS (28%) K€**
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	169	47
…		
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-364	-102
Tascom	-621	-174
Total	**-816**	**-229**

3.5 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	109
Remboursement de frais de formation	114
Indemnités d'assurance	9
Transfert de charge d'exploitation	3
Total	**235**

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	101.05
Agents de maîtrise	131.85
Employés	394.58
Total	**627.48**

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	935
Non cadres	689
Total droits cumulés	**1 624**

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1,84 % et d'un taux d'actualisation de 0,43 %, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	255
…	
Total	

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement		(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	7 138 607		37 083
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		8 548 957		892 891
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		617 614		0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 949 817		1 104 525
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		19 589 181		5 810 805
	Matériel de transport		1 980 750		444 500
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 518 700		545 069
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL (III)	***38 205 019***		***8 797 789***
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			207 486		
		TOTAL (IV)	***207 486***		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***45 551 112***		***8 834 872***

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement		(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			7 175 690	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			510 922	8 930 925	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			9 148	608 466	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				175 582	6 878 760	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			1 378 961	24 021 025	
	Matériel de transport			556 219	1 869 031	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			792 003	1 271 766	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL (III)		***3 422 835***	***43 579 973***	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				16 008	191 478	
		TOTAL (IV)		***16 008***	***191 478***	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		***3 438 843***	***50 947 141***	

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		52 218	2 193		54 411
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	4 130 388	527 274	438 986	4 218 675
	Installations générales, agencements	597 050	7 241	9 148	595 143
Installations techniques, matériels et outillages		4 471 478	523 857	163 871	4 831 465
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	12 501 677	2 208 908	1 231 550	13 479 035
	Matériel de transport	1 713 187	92 543	552 332	1 253 399
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 239 148	112 268	755 183	596 233
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		*24 652 928*	*3 472 091*	*3 151 069*	*24 973 950*
TOTAL GENERAL (I + II + III)		*24 705 147*	*3 474 284*	*3 151 069*	*25 028 362*

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	67 514			3 495			64 019
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	*67 514*			*3 495*			*64 019*
Acquis. de titres							
TOTAL	*67 514*			*3 495*			*64 019*

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	104 862	67 514	3 495	168 881
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	***104 862***	***67 514***	***3 495***	***168 881***
Provisions pour litige	51 000	73 500	7 500	117 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités		28 004		28 004
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	1 382 016			1 382 016
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	159 613	353 075	226 113	286 575
TOTAL (II)	***1 592 629***	***454 579***	***233 613***	***1 813 595***
Provisions sur immobilisations incorporelles	675 405			675 405
Provisions sur immobilisations corporelles	119 230	224 879	119 230	224 879
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	74 673		74 673	
Provisions sur comptes clients	33 574	0	9 613	23 961
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	***902 882***	***224 879***	***203 516***	***924 245***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***2 600 373***	***746 972***	***440 624***	***2 906 721***
Dont dotations et reprises d'exploitation		426 575	317 899	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		320 397	122 725	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		191 478		191 478
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***191 478***		***191 478***
Clients douteux ou litigieux		60 254	60 254	
Autres créances clients		171 292	171 292	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.			
Personnel et comptes rattachés		35 727	35 727	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 209 286	1 209 286	
	Autres impôts			
	Etat - divers	36 314	36 314	
Groupes et associés		1 023 942	1 023 942	
Débiteurs divers		2 522 818	2 522 818	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***5 059 633***	***5 059 633***	
Charges constatées d'avance		713 113	588 579	124 534
TOTAL DES CREANCES		***5 964 223***	***5 648 212***	***316 012***
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		937 596	937 596		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		24 797 722	24 797 722		
Personnel et comptes rattachés		1 952 269	1 952 269		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 667 707	1 667 707		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	23 516	23 516		
	Taxe sur la valeur ajoutée	56 080	56 080		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	2 525 735	2 525 735		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		289 401	289 401		
Groupes et associés		4 949 490	4 949 490		
Autres dettes		35 617	35 617		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		***37 235 133***	***37 235 133***		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

ALDI MARCHE HONFLEUR
Société à Responsabilité Limitée au capital de 17.000.000 d'euros
Siège Social : Rue Jacques Cartier – BP 20061
14602 Honfleur
444 329 734 RCS Lisieux

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 7.687.759 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 8.178.924 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

